

# ARARE

Une association pour défendre vos droits d'actionnaire.  
32, rue Gassendi 75014 PARIS www.arare.fr

LRAR

Monsieur le Président  
Tribunal de Commerce de Marseille  
2, rue Emile Pollak  
13006 MARSEILLE

Copies envoyées à l'attention personnelle de :  
**M. Bruno Le Maire,**  
ministre de l'Economie et des Finances.  
**M. Robert Ophèle,**  
Président de l'Autorité des Marchés Financiers, AMF.

Monsieur le Président.

Notre association représente **plusieurs milliers d'actionnaires individuels de Bourbon Corporation** qui sont dans l'attente du jugement du tribunal que vous présidez, jugement annoncé pour le 23 décembre prochain.

Ils sont **dans une angoisse non dissimulée car on leur promet, au contraire de toute jurisprudence** (Eurotunnel SA-PLC, TC de Paris, Belvédère, TC de Dijon, Solocal...) **dans des procédures similaires concernant des sociétés cotées de les dépouiller à 100% de leurs actifs sans leur laisser les 13% à 20% usuellement accordés à l'actionnariat initial après conversion des dettes de l'entreprise défailante en capital**, sans même leur laisser la possibilité de se prononcer sur une éventuelle participation de leur part à la recapitalisation de leur entreprise (dans le cadre d'un plan de continuation ou bien via des BSA pour entrer dans le capital de la SPP, comme pour Eurotunnel naguère), en acceptant que le chinois ICBC Financial Leasing, à l'origine du RJ, refuse de discuter d'un éventuel accord avec l'actionnaire principal JS & Co, qui entendait présenter un plan de continuation qui avait a priori l'agrément de nos adhérents, actionnaires de Bourbon Corporation.

**Je vous fais trois demandes claires et urgentes, au nom de mes mandants :**

1. Allez-vous tolérer la spoliation complète et la ruine de milliers d'actionnaires individuels, au contraire de toute jurisprudence **ou bien allez-vous exiger « en délibéré » une amélioration du plan de la Société Phocéenne de Participation (SPP), laissant une porte de sortie (rachat de leurs titres, éventuellement plafonné en nombre de titres, part du capital de la SPP...) aux épargnants qui ont apporté leurs économies à cette grande entreprise maritime française ?**

2/2

2. Allez-vous demander des comptes à ICBC Financial Leasing qui a précipité la mise en redressement judiciaire par son action, alors que Bourbon Corporation se redresse depuis le second trimestre de 2018 et disposait des flux de trésorerie nécessaires pour faire face à ses besoin d'exploitation. Envisagez-vous de permettre à JS & Co de modifier son offre, éventuellement en différant la date du prononcé de votre jugement ?

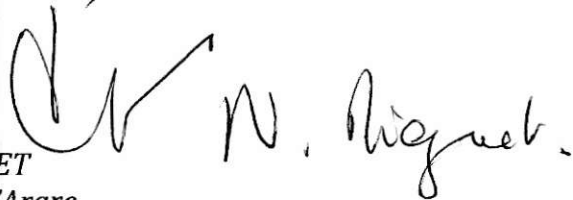
3. Allez-vous, en acceptant cette « offre unique » (et inique du point de vue des actionnaires) laisser être spoliés les actionnaires de Bourbon Corporation, ce qui donnera prise à un scandale énorme **qui ne manquera pas de rejaillir sur votre institution, et jettera le soupçon sur l'influence déterminante des banques vis-à-vis d'elle ?**

Les élections européennes, les conflits sociaux en cours, le mouvement des « gilets jaunes » ont montré que **les peuples sont en attente d'une Europe protectrice de son économie, de son environnement et de leurs cultures, mais aussi de l'épargne des petits et moyens investisseurs non mandataires sociaux.**

**Nous avons besoin, Monsieur le Président, que vous preniez la main pour obliger les banques actionnaires de la SPP à améliorer leur plan « en délibéré » comme vous en avez le pouvoir légalement.**

**Dans l'attente très pressante de votre réponse à mes trois questions, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.**

Bonne nuit,



Nicolas MIGUET  
Président de l'Arare.

Fondateur, directeur des rédactions de  
L'Hebdo Bourseplus et de la lettre La Bourse.

L'avocat de notre association est Maître Said Telmat.